



Du menhir ... au château

www.malvesenminervois.fr

**Mairie de Malves
en Minervois**

**1 avenue
d'Occitanie**

**Tél
0468771243**

**Fax
0468771489**

**Horaires
d'ouverture**

**Lundi, Mardi et
Jeudi :**

Matin: 11h - 12h

**Après-midi: 17h -
18h**

Mercredi :

Matin: 11h - 12h

Vendredi :

Matin: 11h - 12h

**Après-midi: 16h -
17h**

VOEUX DU MAIRE

Cérémonie des voeux du 13/01/2018

Comme traditionnellement en ce début d'année je souhaite vous dresser un bilan des actions de la municipalité pour l'année écoulée et vous préciser les orientations pour les suivantes.

Pour 2017 :

- Le Plan Local d'Urbanisme a été adopté malgré des contraintes fortes,
- L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite a été réalisée sur l'ensemble des bâtiments recevant du public, agence postale communale, local du catéchisme et la cour du château,
- L'amélioration indispensable de la protection incendie a débuté par la pose d'une réserve d'eau et la recherche d'autres emplacements,
- La modernisation de l'éclairage public se poursuit avec l'aide du SYADEN, près de la moitié des candélabres sera équipée de LED à la fin du 1er semestre 2018,
- La réfection de la voirie de l'avenue des Pyrénées a été menée à bien.

Par ailleurs la Commune s'est engagée sur le zéro phyto pour l'entretien des espaces verts.

Le dossier majeur a été la réalisation de la rénovation de la salle François MITTERRAND dont les points essentiels sont l'isolation thermique, l'accessibilité, la mise aux normes de l'électricité et de l'éclairage, ainsi que la création d'un office facilement utilisable et la réalisation d'un passage piétonnier pour sécuriser la liaison avec le groupe scolaire.

Ce dossier a bénéficié de financement de l'État, du Conseil départemental et de Carcassonne Agglo.

2018 arrive et d'autres projets sont programmés dans la mesure où nous obtiendrons des financements :

- Principalement l'extension du groupe scolaire (pour remplacer le modulaire qui ne peut rester définitivement en place) et la modification de l'espace cantine compte tenu de la hausse de sa fréquentation. Ce projet est porté en partenariat avec les communes de Bagnoles et Villarzel.
- Un effort particulier sera donné à la voirie communale rue des Caves, rue de Trencavel et Chemin de Villepeyroux ; l'Impasse des Mûriers en fonction des financements.
- Enfin la poursuite des travaux relatifs à la protection incendie.

D'autres projets ou travaux seront étudiés pour les années à venir :

La traversée du village, des équipements sanitaires au stade, la recherche de partenaires pour la réhabilitation du Centre bourg.

La possibilité de création d'une structure intermédiaire en direction des personnes âgées sera examinée dans le cadre du schéma départemental récemment adopté.

**Mairie de Malves
en Minervois**

**1 avenue
d'Occitanie**

**Tél
0468771243**

**Fax
0468771489**

**Horaires
d'ouverture**

**Lundi, Mardi et
Jeudi :**

Matin: 11h - 12h

**Après-midi: 17h -
18h**

Mercredi :

Matin: 11h - 12h

Vendredi :

Matin: 11h - 12h

**Après-midi: 16h -
17h**



N° 58 Janvier 2018

Je remercie les associations pour l'animation de la commune ainsi que l'ensemble des employés municipaux et du CIAS qui tous les jours permettent aux services de la commune de fonctionner.

Enfin je vous souhaite à tous en mon nom personnel et au nom du Conseil Municipal mes meilleurs vœux pour 2018.

Santé, Prospérité et Réussite dans vos projets personnels, pour vous et vos familles.

Jean-Jacques RUIZ

SYSTÈME D'INFORMATION A LA POPULATION

La municipalité de Malves en Minervois s'est dotée d'un **dispositif de téléalerte permettant d'informer la population d'événements particuliers.**

Pour vous inscrire: - au secrétariat de mairie en remplissant le formulaire

- sur le site internet de la commune www.malvesenminervois.fr

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Le transport à la demande est un service complémentaire du réseau interurbain de Carcassonne Agglo ayant des itinéraires, des horaires et des points d'arrêt prédéfinis. Ce service permet de réaliser des correspondances avec les réseaux interurbain et urbain de Carcassonne Agglo.

Pour utiliser ce service une inscription et une réservation préalable sont obligatoires.

Vous pouvez vous rapprocher de l'agence commerciale de la RTCA au 0468478222 ou sur le site internet: <http://rtca.carcassonne-agglo.fr>.

DOTATION DES SACS DE TRI SELECTIF

Plusieurs habitants nous ont interrogés sur l'attribution des sacs jaunes au cours de l'année, nous vous rappelons qu'ils sont à disposition au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture au public et que la dotation est de deux rouleaux par habitations par an (soit un sac par semaine).

RECENSEMENT OBLIGATION SCOLAIRE

L'Etat nous demande de recenser les enfants soumis à l'obligation scolaire (enfants âgés d'au moins 6 ans), qui reçoivent l'instruction au sein de la famille.

Si votre (vos) enfant(s) sont dans cette situation vous voudrez bien communiquer au secrétariat de mairie les noms, prénoms et âges.